



DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 JUIN 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LYON (69)** à :

AIDOUDI Fatiha
BETTULAT Dorontina
BLONDIN Valentine avec Félicitations du Jury
CARVALHO Fanny
CHARMET Angèle
CHEVRIER Maëlle
CINO Léonie
COUBLE Justine avec Félicitations du Jury
GUILLEMAUT Alice
KAYA Irem
LEVENEUR Déborah
MOSNIER Lou-Anne
PERRIER Manon
RAZUREL Maelys
REGNY Faustine
SCHMITT Eva
TALLON Maëlys
VIVONA Marion

Fait à Paris, le 12 juin 2023
le président du jury,

Philippe DENRY



Décision à titre purement informatif.

Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.